

Devis

Le **23/04/2018**

Code **89076**

Mr LAPORAL GUEDON Benoit
86, rue pierre renaudel

33130 BEGLES

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des risques inhérents aux actes d'anesthésie et de chirurgie, qu'ils concernent un organisme en bonne santé ou, à fortiori, un animal affecté d'une pathologie connue ou inapparente. Les risques d'insuccès, de récurrence, de complications, voire d'issue fatale ont été évoqués. Il demande que le patient soit soigné, en toute connaissance de cause.

Je dépose ce jour la somme de _____ en caution par chèque/carte bleue/especes des soins à réaliser

Page: 1

Désignation	Prix Unité T.T.C	Qté	Montant T.T.C.	
Consultation chirurgie/imagerie	20,00	75,00	1,00	75,00
Hospitalisation soins 1 journée	20,00	58,00	3,00	174,00
Luxation de hanche prothèse	20,00	882,00	1,00	882,00
Radiographie simple	20,00	49,00	1,00	49,00
Radiographie supplémentaire	20,00	27,00	3,00	81,00
Radiographie post-opératoire	20,00	27,00	1,00	27,00
Fracture plaque chat/chien<15kg	20,00	980,00	0,50	490,00
Gestion de la douleur		0,00	0,50	0,00
Vetergesic 1 ml	20,00	8,40	10,00	84,00
Analgésie, pose patch de fentanyl	20,00	30,00	1,00	30,00
Metacam chien 2,5 mg plaquette de 7 comprimés	20,00	14,40	2,00	28,80
Kesium 625 mg plaquette de 6 comprimés	20,00	13,20	3,00	39,60

Taux	Base T.T.C.	Dont T.V.A.	Taux	Base T.T.C.	Dont T.V.A.
0,00			10,00		
20,60			5,50		
20,00	1 960,40	326,73	Autre		

Total H.T. 1 633,67
Dont T.V.A. 326,73
Total T.T.C. 1 960,40

N° de TVA intracommunautaire : FR72329233928

Total 1 960,40 €

Les honoraires résultent de l'addition des prix des actes pratiqués sur le patient, dont le signataire déclare avoir pris connaissance sur le présent document. Ils ne comprennent pas les soins post-opératoires, ni le suivi médical de la convalescence ou celui découlant des complications éventuelles et récidives. Dans tous les cas, la totalité des honoraires reste due quelque soit l'issue des soins. Les factures sont payables à réception-pas d'escompte pour paiement comptant. Conformément à la législation (lois des 31/12/92 et 29/0393) des intérêts de retard au taux de 1.5% mensuel seront applicables dès le 30° jour suivant l'édition de la facture (art L441-6 du Code du commerce). L'absence de paiement intégral dans le délai prévu entraînera de plein droit la facturation d'une clause pénale à hauteur de 15% de la somme impayée, avec un minimum de 20 euros. Tous les frais de recouvrement suscités par un règlement défaillant sont à la charge du demandeur et facturables en sus des soins.

IBAN: FR46 3000 2018 4100 0007 9237 B34 CODE BIC: CRLYFRPP

SIRET 32923392800046

SELARL Vétérinaire au capital de 147 936.53€

RCS Bordeaux N°329233928